



## ACTUALITE RECRUTEMENT : LES CLASSES PREPARATOIRES INTEGREES.

S'inscrivant dans le cadre de la politique de promotion de l'égalité des chances, les classes préparatoires intégrées commissaire et officier (CPI) visent à encourager et diversifier l'accès au corps de conception et de direction et au corps de commandement de la police nationale, en facilitant l'accès au concours à des jeunes méritants issus de milieux défavorisés. Ce dispositif est donc soumis à condition de ressources.



***A ce titre, les CPI offrent un tremplin pour devenir cadre de la police nationale.***

En effet, les commissaires de police dirigent les services de la police nationale et l'ensemble des personnels qui y sont affectés. Interlocuteurs privilégiés des autorités locales, ils déterminent les actions à mener pour atteindre les objectifs définis par le ministre en matière de sécurité. Ils exercent les attributions de magistrat qui leur sont conférées par la loi.

Les officiers de police secondent ou suppléent les commissaires. Ils ont vocation à diriger certains services. Ils assurent le commandement des gardiens de la paix.

***Les concours de commissaire et d'officier : des concours à haut niveau.***

Il est possible après des études universitaires, d'accéder aux corps de conception et de direction, et de commandement de la police nationale : en passant un concours externe, accessible sous conditions de diplôme. Pour le concours de commissaire, les candidats doivent être titulaires d'un master 2 et pour le concours d'officier, les candidats doivent être titulaires d'une licence.

***Le contenu de la préparation.***

Les CPI sont animées par l'école nationale supérieure de police : l'ENSP, établie sur deux sites : à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69) et Cannes-Ecluse (77).

Les CPI proposent une préparation aux épreuves écrites des concours (culture générale, culture policière, matières juridiques) mais aussi aux épreuves orales et sportives. Elles offrent de véritables atouts : évaluation du niveau de départ de chacun, suivi pédagogique individualisé, tutorat par des élèves commissaire ou officier, immersion permanente dans l'univers de la police, contacts quotidiens avec des policiers, concours blancs, entraînements filmés aux épreuves orales.

Entre 15 et 20 candidats sont sélectionnés chaque année pour chacune des CPI !

***Calendrier de la préparation.***

Il est disponible en détail sur le site de l'ENSP : [www.ensp.interieur.gouv.fr](http://www.ensp.interieur.gouv.fr)  
Toutes les coordonnées utiles (téléphoniques, courriels) y sont indiquées.

***Les inscriptions, via le site [www.lapolicenationalerecrute.fr](http://www.lapolicenationalerecrute.fr) sont d'actualité, elles sont ouvertes jusqu'au 07 juillet !***